



Département
des Landes

Communiqué de presse

24 novembre 2015



Le bilan positif des 10 ans de prévention des déchets dans les Landes

La dynamique portée par le Département depuis 2005 et relayée par les collectivités en charge de la gestion des déchets porte ses fruits : c'est ce que souligne l'enquête d'opinion menée auprès de la population landaise au printemps 2015.

Du 26 mai au 19 juin dernier, 1 000 personnes ont été interrogées avec pour objectif de mesurer leurs connaissances sur la réduction des déchets, leurs pratiques et comportements, leurs besoins et de comprendre l'impact et l'efficacité des actions et outils de communication mis en œuvre.

Les résultats sont positifs : ils montrent une amélioration des pratiques depuis l'enquête menée en 2009. Les ménages sont de mieux en mieux informés ; ils se sont bien approprié les gestes et techniques recommandés.

- ▶ 86 % des répondants ont entendu parler de gestes ou d'actions qui permettent de réduire la quantité de déchets ménagers (contre 51 % en 2009),
- ▶ 25 % des ménages ont apposé un autocollant « Non à la pub » sur leur boîte aux lettres (contre 10 % en 2009),
- ▶ 59 % des ménages pratiquent le compostage (contre 50 % en 2009),
- ▶ 90 % des ménages ne jettent jamais ou rarement des aliments,
- ▶ 67 % donnent leurs vêtements non abîmés à des associations,
- ▶ 66 % rapportent les piles usagées en magasin (contre 53 % en 2009).

Le plan de prévention des déchets (PPD)

Dès 2005, le Département s'est engagé dans la mise en œuvre de son plan de prévention des déchets – le premier en France – avec le soutien des collectivités ayant la compétence « déchets ». Il est structuré autour de 10 actions : compostage autonome, Non à la pub, réduction des déchets dangereux, promotion de la consommation responsable, réemploi et réparation, éco-conception, suppression des sacs plastique de caisse jetables, exemplarité du Conseil départemental, exemplarité des administrations et des collectivités landaises, éducation à l'environnement.

Entre 2010 et 2015, la démarche s'est poursuivie dans le cadre d'une contractualisation avec l'ADEME, sous une nouvelle forme, avec trois objectifs : l'animation du réseau d'acteurs, l'exemplarité du Conseil départemental et la mise en œuvre de programmes locaux de prévention (PLP) par les collectivités gestionnaires des déchets (80 % de la population visée).

Contact presse :
Lionel Niedzwiecki
Tél. : 05 58 05 40 35
communication@landes.fr